



16 DÉCEMBRE 2011

# LE CHANTIER DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL MONTPELLIER SAINT-ROCH

## C'EST PARTI !

### CONTACTS

BRUNO HILLION, ATTACHÉ DE PRESSE : 04.99.74.12.91

SYLVAIN BAILLY : 06.15.06.27.27

Gares & Connexions



# SOMMAIRE

page

- 3 INTRODUCTION
- 4 UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE : SYNERGIE DE PROJETS  
ET DE FINANCEMENTS
- 6 LES DATES CLÉS DU PROJET : HISTOIRE, GRANDES ÉTAPES...
- 8 POURQUOI DES TRAVAUX ?
- 13 UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL AU SERVICE  
DES VOYAGEURS ET DES HABITANTS
- 17 TROIS ANS DE TRAVAUX SANS INTERRUPTION DE SERVICE
- 18 IMPACT DES TRAVAUX SUR LES PREMIERS TRIMESTRES
- 19 CHIFFRES CLÉS



# INTRODUCTION



**Le projet du Pôle d'Échanges Multimodal Montpellier Saint-Roch répond aux besoins futurs des transports collectifs régionaux et urbains. Il s'inscrit aussi dans l'ensemble des projets urbains de la requalification du quartier Nouveau Saint-Roch.**

Les installations de la gare Montpellier Saint-Roch ne sont plus adaptées pour accueillir les voyageurs, de plus en plus nombreux, dans des conditions de confort satisfaisantes, en offrant tous les services d'intermodalité liés aux besoins de mobilité des voyageurs.

Le projet est au cœur de plusieurs enjeux :

- le développement harmonieux des transports ferroviaires, en forte croissance,
- l'optimisation des liaisons intermodales pour simplifier la vie des voyageurs,
- et le renouveau de l'espace urbain, au centre du vaste projet de la ZAC Nouveau Saint-Roch dont la gare est un maillon essentiel de la rénovation engagée par la Ville.

Gares & Connexions, 5<sup>e</sup> branche SNCF dédiée à la gestion et au développement des 3 000 gares françaises, en synergie avec les collectivités partenaires, a conçu un projet qui, d'une part, constituera un Pôle d'Échanges Multimodal et d'autre part, proposera un espace de vie et de services en centre-ville.

Les travaux concernent la restructuration du bâtiment voyageurs, des quais et des abords immédiats de la gare. Les objectifs sont l'amélioration des services aux voyageurs, la valorisation de l'image du site dans sa globalité et la fluidité des fonctions intermodales.

En 2014, les Montpelliérains et les Héraultais, comme tous les voyageurs empruntant les lignes ferroviaires du Languedoc-Roussillon, bénéficieront d'un équipement doté d'une architecture innovante, proposant de nouveaux services et un haut niveau de confort.

# UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE :

## SYNERGIE DE PROJETS ET DE FINANCEMENTS

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal est concerné par plusieurs projets sous maîtrises d'ouvrage différentes :

■ L'aménagement et la requalification de la rue des Deux Ponts, des parvis du pont de Sète, de la rue Jules Ferry et du pont de Lattes par la Ville.

■ La mise aux normes d'accessibilité des quais pour les personnes à mobilité réduite par RFF.

■ La construction d'un parking public de 1500 places par la SERM.

■ La réalisation des lignes 3 et 4 du tramway par la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

■ L'aménagement de la ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch confié à la SERM par la Ville.

■ Le Car à Haut Niveau de Services qui reliera le cœur de l'Hérault à Montpellier, fin 2015, par le Département de l'Hérault.

### LE PROTOCOLE PARTENARIAL DE DÉCEMBRE 2009 ET LA CONVENTION CADRE DE FINANCEMENT SIGNÉE LE 25 NOVEMBRE 2011

définissent le contenu du projet, les périmètres de maîtrise d'ouvrage, la répartition des financements et fixe le principe d'une gouvernance partagée.

Cette gouvernance a pour objectifs :

- D'assurer la coordination des maîtrises d'ouvrage de projets fortement imbriqués.
- Pendant les études et les travaux, de considérer toutes les contraintes financières, techniques et de planning de chaque projet pour la bonne réalisation de l'ensemble du projet.
- De veiller au bon fonctionnement du Pôle d'Échanges Multimodal après les travaux.

### UNE GOUVERNANCE POUR COORDONNER LES PROJETS

#### Le Pôle d'Échanges Multimodal

- Restructuration de la gare (maîtrise d'ouvrage SNCF).
- Aménagement des espaces urbains environnant le Pôle d'Échanges (maîtrise d'ouvrage Ville de Montpellier).
- Mise aux normes des quais pour les personnes à mobilité réduite (maîtrise d'ouvrage RFF).

#### Les projets connexes

- Lignes 3 et 4, du tramway de Montpellier Agglomération mises en service simultanément le 6 avril 2012.
- ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch (Ville de Montpellier) :
  - > îlot 1 : 2 nouveaux hôtels face à la gare,
  - > parking public de 1500 places.
- Création d'une vélostation Vélomagg' par la Communauté d'Agglomération.

### PRÉPARER LA GESTION PARTENARIALE

du Pôle d'Échanges Multimodal en exploitation.

## LE MONTANT DES PROJETS

Le montant total des investissements s'établit à 56 M€ HT :

- Restructuration gare (maîtrise d'ouvrage SNCF) : 50,5 M€
- Aménagement des espaces publics (maîtrise d'ouvrage Ville) : 3 M€
- Mise aux normes des quais (maîtrise d'ouvrage RFF) : 2,5 M€

## LES PARTENAIRES FINANCIERS

■ Restructuration gare et aménagement des espaces publics :

Etat (CPER) : 0,95 M€  
Région Languedoc-Roussillon : 17 M€  
Département de l'Hérault : 6 M€  
Montpellier Agglomération : 6 M€  
Ville de Montpellier : 6 M€  
SNCF : 17 M€  
Autres financements (SLT) : 0,5 M€

■ Mise aux normes des quais pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Etat (CPER) : 0,625 M€  
Région Languedoc-Roussillon : 0,625 M€  
RFF : 1,25 M€

## INSTAURER UN DIALOGUE TRANSPARENT SUR LA DURÉE

Tant avec ses partenaires qu'avec les riverains et les habitants de l'aire urbaine de Montpellier, Gares & Connexions souhaite maintenir des contacts réguliers et rester à l'écoute des collectivités comme des particuliers, lors des phases de travaux qui s'ouvrent.

Des outils d'information sont en cours d'élaboration et seront utilisés pour informer largement voyageurs, riverains, professionnels du site et tous les utilisateurs des infrastructures sur les modifications et les perturbations liées aux travaux.

Deux sites pour vous informer :  
[www.gares-connexions.com](http://www.gares-connexions.com)  
[www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

# LES DATES CLÉS DU PROJET

## HISTOIRE, GRANDES ÉTAPES...

La Gare de Montpellier date de 1840. Elle a subi, depuis, de nombreuses transformations et agrandissements afin d'accompagner le développement du trafic voyageurs. Dans les années 1970 et 1980, la gare est profondément transformée avec la création d'une plateforme.

### L'HISTOIRE

**En 1980**, la gare est reconstruite (hors façade) ; la dalle du R+1 est alors créée puis agrandie au fur et à mesure entre le Pont de Sète et le bâtiment historique.

**En 2001**, elle est remodelée pour accueillir le TGV Méditerranée.

**En 2005**, la gare de Montpellier est baptisée «Gare Montpellier Saint-Roch».

**En 2006**, un incendie ravage une partie des locaux d'exploitation qui sont refaits à neuf à cette occasion.

### AUJOURD'HUI,

La gare est implantée sur 2 niveaux principaux, elle possède 2 accès piétons principaux et 1 accès en voiture.



La façade de la Gare a fait l'objet d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté en date du 28/12/1984.



## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2001

Mise en service du TGV Méditerranée et développement de la ligne 1 du tramway.

JUILLET 2002

Signature d'un Protocole entre les collectivités pour un Pôle d'Échanges Multimodal.

2003-2008

Schéma directeur général du Pôle d'Échanges Multimodal.

2006

Mise en service de la ligne 2 du tramway.

2008-2009

Approbation des dossiers de création et de réalisation de la ZAC quartier Nouveau Saint-Roch.

2009

Définition des principes du projet.

FIN 2009

protocole d'accord partenarial pour la réalisation de l'opération.

## LES ÉTAPES RÉCENTES

2010

Concertation publique préalable.  
Études et dépôt du permis de construire.

2011

Finalisation de la Convention-cadre de financement.  
Enquête publique : avis favorable du commissaire enquêteur.

29 AOÛT 2011

Permis de construire accordé.

OCTOBRE 2011

Début des travaux.

# POURQUOI DES TRAVAUX ?

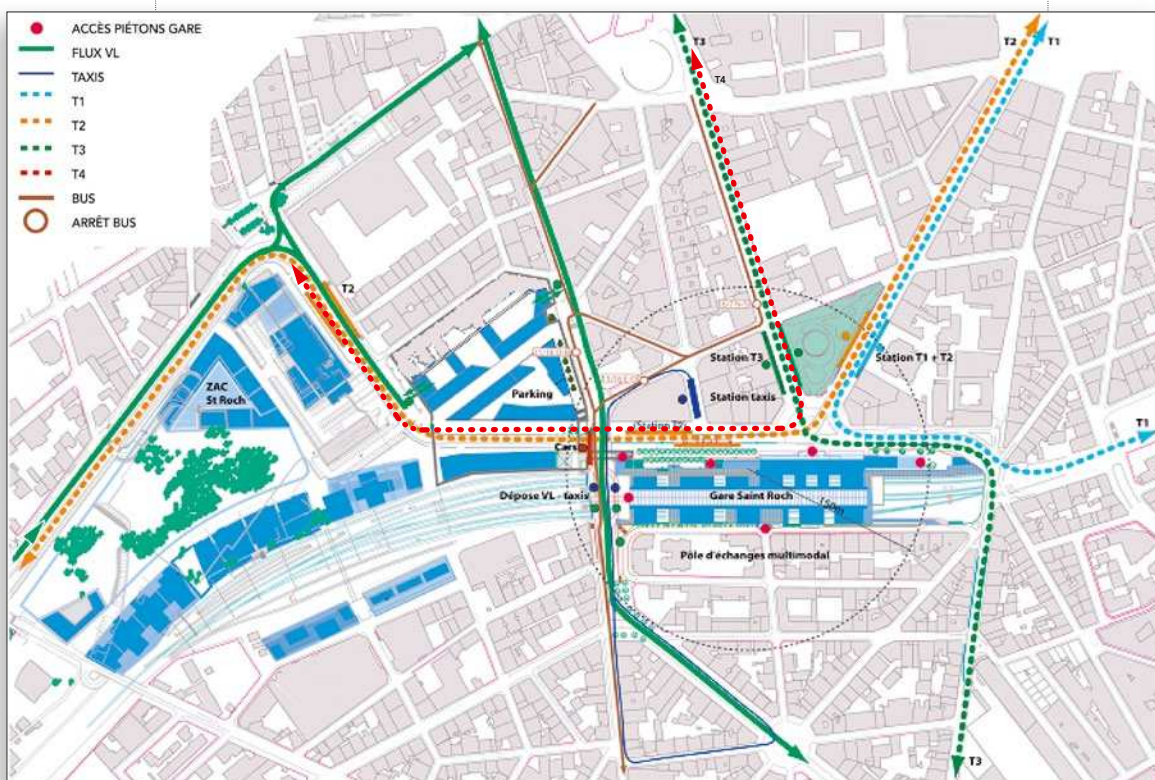
## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT FERROVIAIRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

### Les projets ferroviaires :

- TER à 1 euro
- Cadencement programmé permettant trois TER/h/sens.
- Création d'Origines/terminus en gare de Lunel et de Sète pour développer les trains régionaux périurbains entre ces deux gares.
- Contournement Nîmes / Montpellier et la mise en service de la gare nouvelle TGV Odysseum.
- Ligne Nouvelle Montpellier / Perpignan.

La fréquentation annuelle d'environ 6,7 M de voyageurs (2009) est prévue à hauteur de 8,5 M de voyageurs à l'horizon 2020. A terme, la part du trafic régional sera prépondérante.

Le Pôle d'Echanges Multimodal sera cohérent avec la réalisation de la gare nouvelle TGV à Montpellier (mise en service au plus tôt à l'ouverture du contournement Nîmes / Montpellier).





## METTRE EN CONNEXION TOUS LES MODES DE TRANSPORT : INTERMODALITÉ

### FAVORISER TOUTES LES MOBILITÉS

La gare est un maillon essentiel dans la chaîne des transports collectifs de l'agglomération de Montpellier pour une mobilité durable. Elle doit offrir tous les services intermodaux mais en même temps être une espace facilitant la vie quotidienne avec des commerces de proximité.

La réorganisation de la desserte intermodale de la gare, en cohérence avec le plan de déplacement de l'agglomération de Montpellier, implique donc que les infrastructures soient adaptées à toute personne, en particulier celle ne situation de handicap.

La gare est desservie par le réseau de transports de Montpellier Agglomération en plein développement positionnant Saint-Roch comme le noeud intermodal de l'Agglomération de Montpellier.

L'extension programmée du réseau de transport de Montpellier Agglomération place le Pôle d'Echanges Multimodal Saint-Roch au centre de la desserte en étoile de l'aire urbaine.

- 2 lignes de tramway existantes et mise en service simultanément des lignes 3 et 4 le 6 avril 2012.
- 4 lignes de bus dont 4 terminus gérées par TAM (Transport de l'Agglomération de Montpellier).
- Une vélostation Vélomagg'.

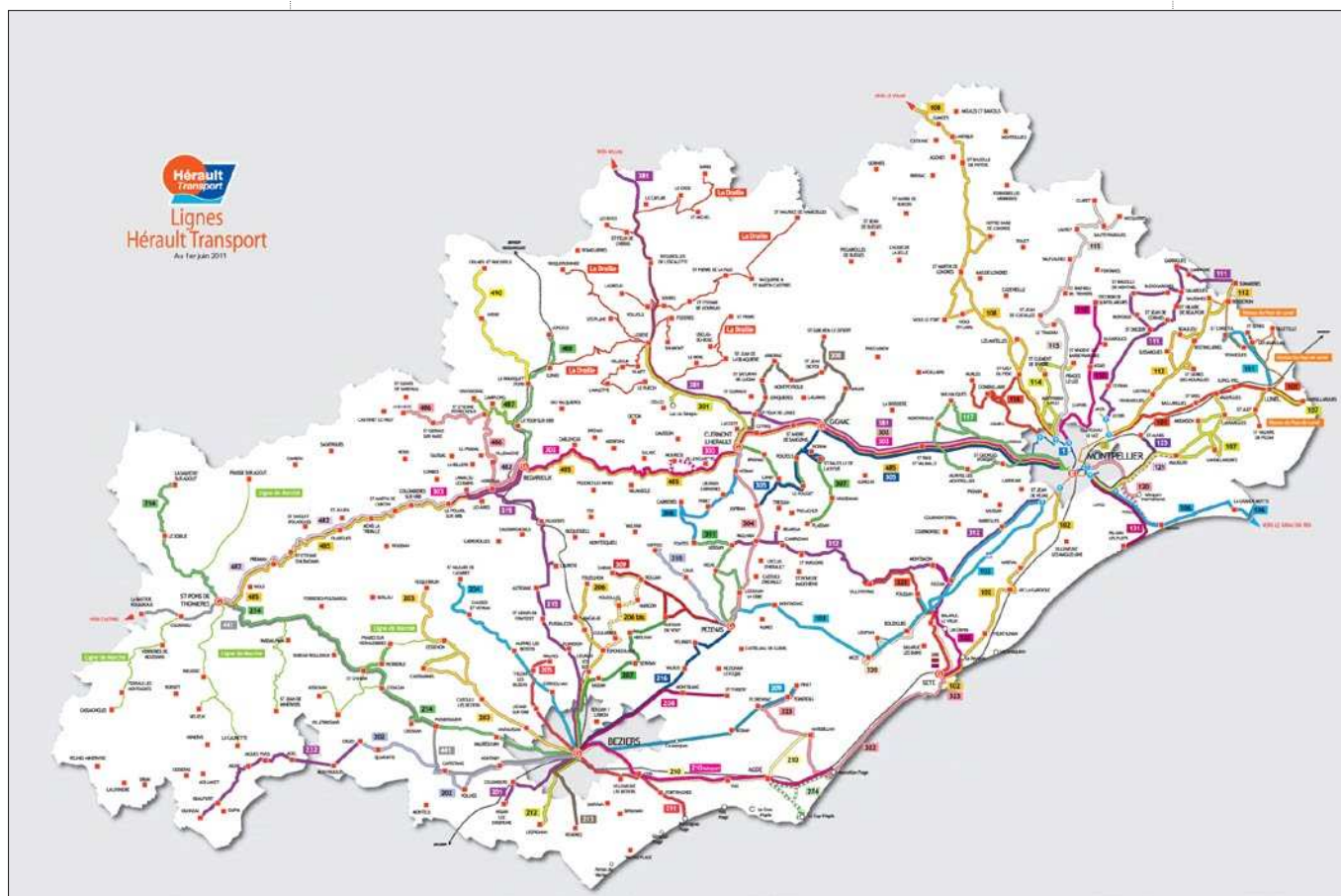
Au printemps 2012, les 4 lignes de tramway de Montpellier Agglomération se croiseront donc à Saint-Roch et transporteront près de 300 000 voyageurs par jours, assurant la desserte directe de 50% des habitants et 45% des emplois. Avec les bus et le service Vélomagg', c'est l'ensemble de l'Agglomération de Montpellier qui sera desservie depuis Saint-Roch.



## POURQUOI DES TRAVAUX ?

### LA GARE ST ROCH EST AUSSI LA PORTE D'ENTRÉE DE L'HÉRAULT.

- 22 des 68 lignes de cars Hérault Transport relient tous les jours Montpellier aux principales communes de l'Hérault grâce au financement du Département.
- Ticket à 1 euro sur le réseau de cars Hérault Transport.
- Le Car à Haut Niveau de Service reliera rapidement le cœur d'Hérault (Lodève, Gignac, Clermont l'Hérault notamment) à Montpellier grâce à des dessertes de cars plus importantes, une voie dédiée entre Juvignac et La Mosson, et des pôles d'échange dans les villes de Gignac, Lodève et Clermont l'Hérault. Mise en service : fin 2015. Une action du Département de l'Hérault.
- Plus de 5 000 km de routes départementales créées et entretenues par le Département de l'Hérault.



## UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL QUI RÉPOND À DEUX GRANDS OBJECTIFS :

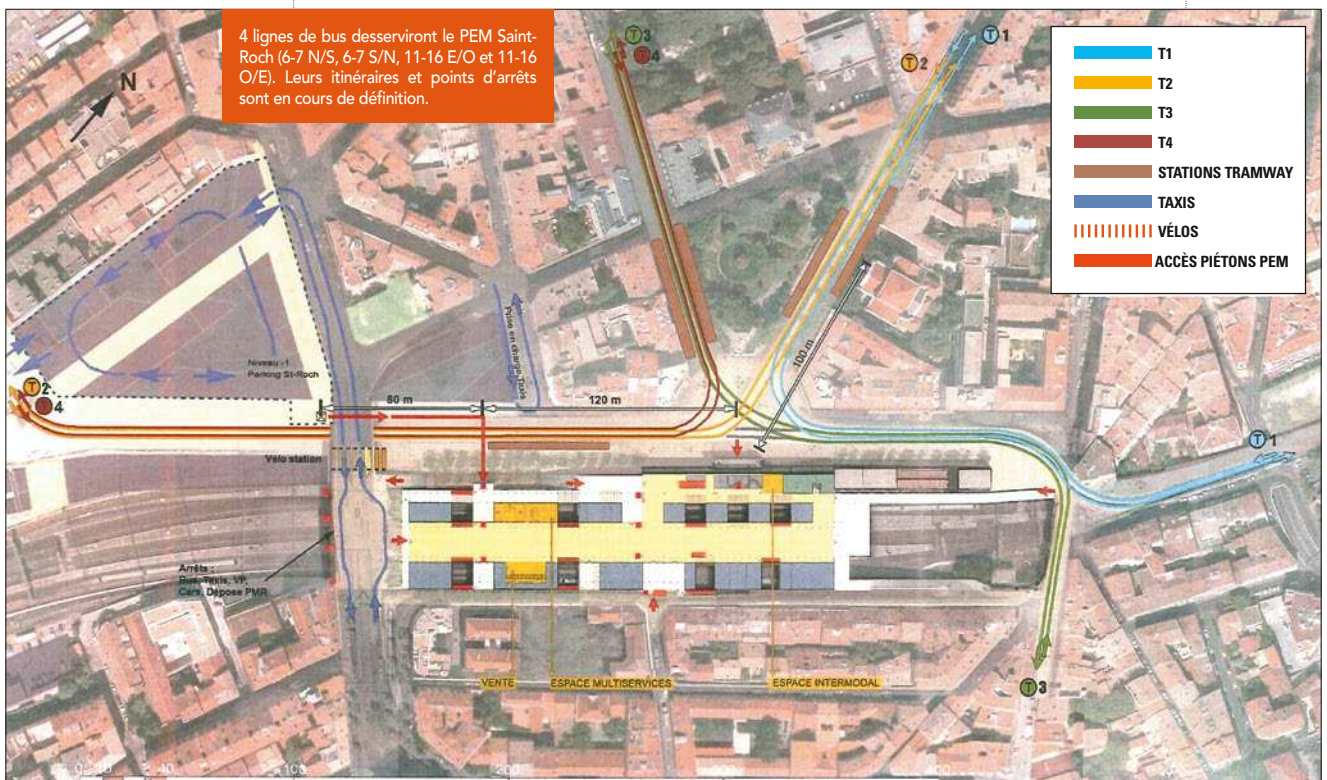
### ■ Organiser l'intermodalité en connectant harmonieusement tous les modes de déplacement.

Faciliter et simplifier l'accès aux quais, aux transports ferroviaires régionaux, aux lignes TGV, Corail Intercités, aux transports urbains, aux taxis, aux véhicules particuliers et, bien sûr, aux modes doux de transport.

### ■ Rendre le bâtiment voyageurs et ses services plus fonctionnels.

Le bâtiment voyageurs distribue les flux piétons vers les différents modes de transport.

Les services aux voyageurs, les commerces et locaux d'exploitation sont visibles et accessibles à toute personne.





## POURQUOI DES TRAVAUX ?

■ Pour s'associer aux projets urbains en cours.

■ Pour développer l'intermodalité.

■ Pour satisfaire aux besoins liés à l'accroissement de la fréquentation ferroviaire.

La ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch est un vaste projet de requalification urbaine du quartier de la gare. En termes de développement de l'intermodalité des transports et de rénovation urbaine.

### S'ASSOCIER AUX PROJETS URBAINS DE LA ZAC QUARTIER NOUVEAU SAINT-ROCH ET D'EXTENSION DU CENTRE-VILLE

Les objectifs de la rénovation urbaine du quartier «Nouveau Saint-Roch» par la Ville de Montpellier sont les suivants :

■ ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch de 15 ha. Cette extension, du centre vers le Sud-Ouest comprend :

- l'îlot 1 : 2 hôtels, prévu pour fin 2013,
- un parking public de 1 500 places dont la réalisation est confiée à la SERM,
- 1 500 logements,
- des commerces et des bureaux,
- un parc public.

La ZAC quartier Nouveau Saint-Roch s'inscrit elle-même dans un projet d'extension du centre-ville mené par la Ville. Il se structure sur un axe de développement et

de renouvellement urbain comprenant la requalification du site de l'Hôtel de Ville (ZAC Pagézy), l'espace Du Guesclin, l'extension et la modernisation de la gare, la ZAC quartier Nouveau Saint-Roch et le quartier de la Restanque.

La Ville de Montpellier a concédé à la SERM, Société d'Aménagement de la Région Montpellieraise, l'aménagement de la ZAC quartier Nouveau Saint-Roch par délibération du Conseil Municipal du 4 mai 2009.



# UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

AUX SERVICES DES VOYAGEURS ET DES HABITANTS



Des essences méditerranéennes variées ponctueront les circulations au niveau supérieur en offrant des espaces d'attente ombragés sous une succession de treilles.

## UNE « GARE-JARDIN » POUR L'AGRÉMENT DE L'ATTENTE ET DE LA DÉAMBULATION

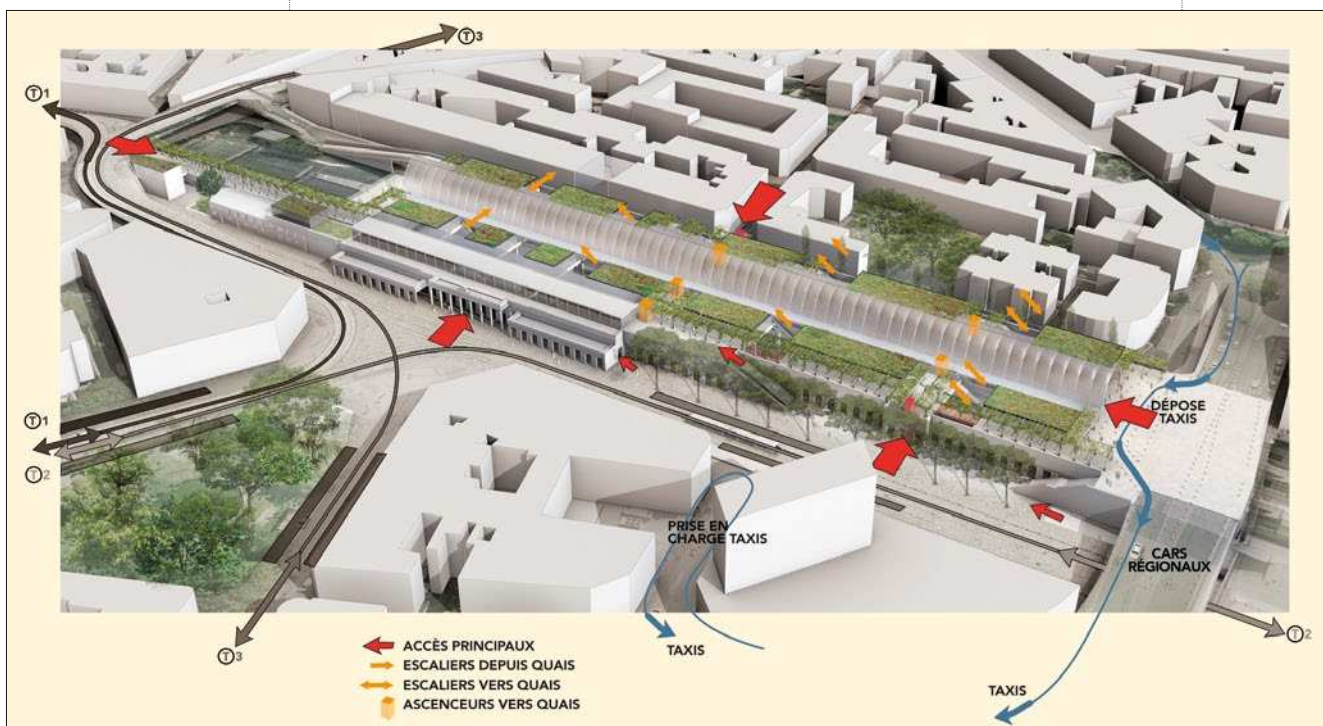
Le Pôle d'Échanges Multimodal Montpellier Saint-Roch proposera des terrasses plantées et agrémentées de treilles... un jardin dans la gare !

## UN RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ À TOUT PUBLIC, NOTAMMENT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- 5 nouveaux ascenseurs.
- Parcours balisés pour les malvoyants.
- Signalétique adaptée.

## UNE GARE FACILE D'ACCÈS

- Dépose-minute dans le parking public.
- Dépose instantanée.
- Station taxis.
- Vélostation Vélomagg'.
- Des accès piétons en plus grand nombre :
  - parvis de la façade historique, place Gibert,
  - parvis de la rue Jules Ferry, avec deux escaliers monumentaux,
  - parvis du Pont de Sète,
  - rue des Deux Ponts,
  - passerelle du Pont de Lattes.
- 4 lignes de tramway de Montpellier Agglomération desservant la gare.
- Parking public de 1 500 places situé à proximité du pôle d'échanges.







### UNE ARCHITECTURE INNOVANTE ET ÉCORESPONSABLE

**Confort des occupants.**

**Effizienz énergétique du bâtiment.**

**Performance sur l'entretien et la maintenance.**

#### **Des toitures végétalisées**

offrant une insertion douce dans le paysage urbain et constituant un dispositif de récupération des eaux de pluie. Le projet contribuera au retour de la biodiversité urbaine grâce à la création de cet espace vert dans un univers où le minéral domine actuellement. En outre, il apportera un confort hygrométrique et thermique supplémentaire.

Plusieurs innovations architecturales feront de Montpellier Saint-Roch une gare qui apportera des réponses adaptées aux préoccupations environnementales.



#### **Une couverture isolante**

La couverture au niveau supérieur, et la réalisation des puits de lumière sur les quais, offriront une ambiance lumineuse naturelle sans apport d'éclairage artificiel.

#### **Luminosité**

La couverture du hall supérieur sera réalisée dans une membrane translucide. Ce matériau permet d'éviter le recours au chauffage en hiver et à la climatisation en été en favorisant ou en minorant l'effet de serre, grâce à une paroi modulable, limitant les apports solaires.

**Architecte-Conception :**  
Jean-Marie Duthilleul  
François Bonnefille  
Atelier d'Architecture  
Gares & Connexions

**Bureau d'études :**  
AREP

“La gare, centre de services liés à la mobilité et aux activités commerciales... Au cœur de ses quartiers, la gare Saint-Roch doit offrir, demain, un niveau d'équipement digne de la huitième ville de France.”

## AU CŒUR DES QUARTIERS, DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le Pôle d'Échanges Multimodal Montpellier Saint-Roch est conçu pour développer une offre de commerces de proximité complémentaire à son environnement. Le projet présente 2 700 m<sup>2</sup> de surface commerciale.



## INTERMODALITÉ : DES SERVICES AUX VOYAGEURS ET AUX USAGERS DES TRANSPORTS

Le réaménagement de la gare Saint-Roch a pour priorité la mise en place d'une offre de services homogène où chaque mode de transport est rapidement et facilement accessible.

- L'information sera complète, visible et accessible.
- La vente de titre sera combinée, voire intégrée pour les différents modes de transport.
- Les services seront adaptés aux besoins propres au Pôle d'Échanges.

Le projet propose des espaces dédiés à l'intermodalité, situés à proximité des principaux flux du hall de la gare historique ainsi qu'au niveau supérieur.

## CONFORT

Des espaces de qualité pour les voyageurs :

- attente,
- accueil,
- consigne,
- relais-toilettes.





# IMPACTS DES TRAVAUX

## SUR LES PREMIERS TRIMESTRES

### QUELLES SONT LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CHANTIER DURANT LA TRANCHE 1 ?

- Décapage de la dalle de l'ancien parking.
- Démolition des espaces de restauration.
- Ouverture des puits de lumière et transport des poutres sciées.
- À partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2012 : travaux du bâtiment : galerie centrale, locaux de service...

# CHIFFRES CLÉS

## DE L'ÉTAT ACTUEL AUX FUTURES INSTALLATIONS

ACTUEL

FUTUR

Nouveaux points d'accès urbains

3

5

Doublement des surfaces de hall

2150 m<sup>2</sup>

4600 m<sup>2</sup>

Doublement des points d'accès aux quais  
et développement de l'accessibilité

4

→

8 escaliers mécaniques

4

→

8 ascenseurs

11

→

23 escaliers fixes

1000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales supplémentaires

1700m<sup>2</sup>

2700m<sup>2</sup>

Espace multiservices : relais-toilettes, consignes, conciergerie

Espaces d'intermodalité : accueil, info, vente transports collectifs et modes doux

Stationnement voitures : parking public de 1500 places à 100 m du PEM (projet ZAC)

# GARES & CONNEXIONS

## 5<sup>e</sup> BRANCHE SNCF

Dirigée par Sophie Boissard, Gares & Connexions a vu le jour le 7 avril 2009. En 2011, la 5<sup>e</sup> branche SNCF, dédiée à la gestion et au développement des 3000 gares françaises, se concentre sur trois priorités :

- **Promouvoir la qualité** au service des voyageurs, des transporteurs et de la ville : accès à la gare facilité, accès à l'information à distance et en gare, fluidité des cheminements, lisibilité des espaces, confort.
- **L'accueil de tous les opérateurs et modes de transport** : garantie d'un accès équitable et transparent pour l'ensemble des opérateurs et leurs clients, aux installations et prestations de service en gare.
- **Réaliser les investissements** nécessaires au développement des trafics, sans peser sur les transporteurs : aménagement du territoire des gares pour améliorer le quotidien des voyageurs et accompagner les mutations urbaines.

En partenariat avec les collectivités locales, elle a pour mission de maintenir, d'aménager et de développer les gares. Pour Gares & Connexions, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché du transport ferroviaire, et une fréquentation de voyageurs grandissante, la gare est au cœur des enjeux de la mobilité durable.

Nouveau centre urbain, la gare participe à l'attractivité de la ville et des territoires et s'y insère harmonieusement. D'où le terme « Connexions » qui prend tout son sens.

La gare apparaît aujourd'hui comme un espace clé de la multimodalité, où convergent tous les modes de transport. Ainsi, autour de la gare, gravitent métro, tramway, bus, vélo mais aussi voiture individuelle, taxi...

Gares & Connexions a aussi pour ambition de faire des gares de véritables lieux de vie au cœur de la ville et se veut au plus proche des voyageurs. Elle répond ainsi à leurs préoccupations quotidiennes, à travers sa politique de travaux et de services innovants et ouvre les gares à la culture pour la faire partager à tous.



### GARES & CONNEXIONS COMPREND 2 FILIALES

- **AREP** (Architecture - Urbanisme - Ingénierie - Design), et sa filiale PARVIS (Assistance à maîtrise d'ouvrage - Conduite d'opérations immobilières et d'aménagement des gares) ;
- **A2C** (Commercialisation des espaces en gare).

### LES CHIFFRES CLÉS DE GARES & CONNEXIONS

- **Plus de 3000** gares en France
- **2 milliards** de voyageurs transitent par les gares tous les ans
- **140 000** trains partent chaque jour des gares
- **13 000 agents** SNCF travaillent dans ou pour les gares
- **2 millions de m<sup>2</sup>** appartiennent aux gares dont **180 000 m<sup>2</sup>** de commerces

[WWW.GARES-CONNEXIONS.COM](http://WWW.GARES-CONNEXIONS.COM)

CONTACT

SYLVAIN BAILLY : 06.15.06.27.27





## L'ÉTAT AGIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Fruit d'un processus de concertation unique, le Grenelle Environnement a abouti à 268 engagements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et notre empreinte écologique, développer les énergies renouvelables, favoriser l'émergence de territoires et villes durables. La réussite du Grenelle passe aujourd'hui par sa mise en œuvre au plus près des enjeux locaux avec l'implication de tous les acteurs.

Dans ce processus, les services déconcentrés de l'Etat jouent un rôle majeur de pilote des politiques publiques, d'animation des initiatives et de coordination des acteurs à toutes les échelles.

Dans le domaine des transports, l'Etat s'investit, aux côtés des collectivités locales, dans :

- le développement des transports collectifs pour favoriser une mobilité douce et moins polluante
- les lignes ferroviaires à grande vitesse pour offrir une alternative à la route
- la modernisation des infrastructures existantes participant à la sécurité des personnes et des biens.

L'Etat, au côté des collectivités, s'est attaché pendant toutes les phases d'élaboration du pôle d'échanges multimodal à ce que la continuité de la chaîne des transports dans la gare de Montpellier-St Roch et les trains soit assurée.

C'est pourquoi, les services de l'Etat ont rappelé la nécessité de répondre totalement aux besoins des personnes en situation de handicap. La création d'une deuxième batterie d'ascenseurs de grande capacité du côté du pont de Sète et la mise aux normes des quais permettront de répondre à la demande des associations et d'être en conformité avec la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

### **Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc Roussillon**

520 allée Henri II de Montmorency –  
CS 69007- 34064 Montpellier Cedex 02  
04.34.46.64.20

[www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)

#### CONTACT

FLORENCE FABRY

04 34 46 64 20

[florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr](mailto:florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr)



## La Région porteuse d'une politique des transports cohérente et ambitieuse

Parce qu'il n'est pas de territoire attractif sans réseaux de transports collectifs structurés, coordonnés et complémentaires, la Région Languedoc-Roussillon a fait le choix d'investir massivement pour mettre à la disposition des habitants de son territoire un service public de transport de qualité, rénové, cadencé, et répondant parfaitement aux attentes des voyageurs.

A ce titre, la Région accompagne la SNCF pour que les gares du Languedoc-Roussillon soient modernisées et deviennent des Pôles d'échanges multimodaux où le voyageur puisse changer de train, trouver des services, accéder aux taxis, aux autocars, aux autobus, au tramway ou encore à sa propre voiture, dans le cadre d'un aménagement urbain qui s'intègre parfaitement à la ville.

Elément structurant du développement de l'aire montpelliéraine, le Pôle d'échanges multimodal TER Montpellier Saint-Roch s'inscrit dans un dispositif d'ensemble impulsé par la Région, qui vise à faire du ferroviaire une pierre angulaire du développement durable en Languedoc-Roussillon.

A la fois ambitieuse et innovante, la politique du transport public régional se traduit par :

- ✓ le déploiement du Train à 1 €, avec une première phase réussie l'été dernier dans le Gard et une deuxième étape attendue le 17 décembre dans les Pyrénées-Orientales,
- ✓ l'extension à tout le Languedoc-Roussillon de la carte de transport Kartatoo, qui permet aux usagers d'emprunter car, bus, tramway et TER pour des déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'études,
- ✓ la modernisation des gares, dont celles de Nîmes, Perpignan et Lunel,
- ✓ la création d'un pôle d'échanges multimodal à Baillargues,
- ✓ la régénération du réseau de voies avec plus de 5 M€ votés en novembre 2011 pour faire les travaux sur les lignes Alès-Langogne et Carcassonne-Quillan,
- ✓ la mise en place de nouveaux matériels, plus performants et confortables,
- ✓ la prise en compte de l'accessibilité pour permettre à tous les usagers de se déplacer dans les meilleures conditions (aménagement des espaces publics, des quais, de la voirie).

### **LES CHIFFRES CLÉS DE L'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION**

- ✓ 225 M€ pour 46 Autorails de Grande Capacité
- ✓ 50 M€ pour moderniser les gares du Languedoc-Roussillon dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région
- ✓ 300 M€, soit 71,5 % du coût total, pour le contournement de Nîmes-Montpellier dans le cadre de la réalisation de la Ligne à grande vitesse entre Nîmes et Perpignan
- ✓ 10 M€ d'euros pour les études de la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Ces actions portant sur le ferroviaire s'inscrivent dans une stratégie régionale globale portant sur les transports et les communications. En facilitant la mobilité des biens et des personnes, la Région favorise le développement de l'économie et l'emploi.

**CONTACT PRESSE**

**Stéphanie GRILLET**  
Région Languedoc-Roussillon  
04 67 22 63 62 /// 06 74 49 34 17  
[grillet.stephanie@cr-languedocroussillon.fr](mailto:grillet.stephanie@cr-languedocroussillon.fr)

## Pose de la 1<sup>e</sup> pierre de la gare Saint-Roch

### Le Département de l'Hérault, acteur d'un aménagement durable du territoire

L'aménagement du territoire est une clé essentielle de la qualité de vie, il conditionne le développement social, économique et culturel. Le Département y accorde 180 M€ en 2011. A Montpellier, comme ailleurs dans l'Hérault, le Conseil général joue son rôle d'aménageur en proposant sa vision départementale. Une vision marquée par la vie, les échanges et la fluidité.

#### **Favoriser la mobilité**

Les transports et les déplacements représentent de vrais enjeux pour le territoire héraultais. Le Département y répond à travers des projets ambitieux d'aménagement de routes durables compatibles avec les autres modes de transport. Cela se traduit notamment avec le projet de création de parkings relais-covoiturage et la mise en place de Cars à Haut niveau de service.

Le Département organise les transports collectifs interurbains et gère les transports scolaires hors périmètre urbain. Il a délégué cette mission à Hérault Transport, syndicat mixte, en 2003. Il contribue aussi au développement d'autres modes de transport comme le train, l'avion ou, le tramway.

Depuis 1999, la collectivité a investi 46 M€ dans les travaux des lignes 1 et 2 du tramway et 28 M€ pour le programme de construction de la ligne 3. Une opération inscrite dans sa politique d'aménagement du territoire et de mobilité durable.

#### **Le développement durable comme critère d'exigence**

Le Département participe au développement de grands projets qui répondent aux besoins des territoires. Cette conduite lui vaut notamment d'être le premier financeur des communes. Tous ces projets prennent en compte le développement durable comme critère d'exigence et gage de qualité.

Sa politique d'aménagement du territoire se décline à travers de grands projets départementaux sur l'ensemble du territoire :

- 103 M€ par an pour construire, entretenir, sécuriser les 5 035 Km de réseau routier départemental
- 50 parcs d'activités aménagés depuis 2000 et 5 ECOPARCS (1 en cours)
- 800 km d'aménagements cyclables seront réalisés à terme, dont 500 km en maîtrise d'ouvrage départementale,
- 42 M€ à Hérault Transport qui véhicule 50 000 élèves par jour, 12,5 millions de voyageurs par an
- un budget de 57 M€ en 2011 pour maintenir, sécuriser, rénover (et construire) les 79 collèges publics et 35 halles et 8 salles de sport.

#### **Le Département, partenaire de la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal dans le quartier Saint-Roch**

Ce nouvel équipement constituera l'une des portes d'entrée du département mais aussi un lien entre les transports collectifs urbains, départementaux, régionaux et nationaux. Sa finalité - faciliter les pratiques intermodales et favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle - correspond tout à fait aux orientations du Département de l'Hérault en faveur du développement durable.

**Financement du Département : 6 M€**

#### CONTACTS

ISABELLE LABADIOLE : 04.67.67.69.44

llabadiole@cg34.fr

CHRISTELLE DUCARME : 04.67.67.73.52

cducarme@cg34.fr







## URBANISME : Modernisation de la gare Saint-Roch : une étape majeure du projet de renouvellement urbain de la Ville de Montpellier

***A hauteur de 6 M€, la ville de Montpellier participe avec l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération, RFF et la SNCF au financement de l'opération d'extension et de modernisation de la gare Saint-Roch et de ses abords, futur pôle d'échanges multimodal de Montpellier Saint-Roch.***

Ces trente dernières années, la croissance de la Ville de Montpellier s'est essentiellement traduite par la réalisation d'opérations nouvelles. Aujourd'hui un certain nombre de sites, le long des voies ferrées, font l'objet de mutations propices à des opérations de renouvellement urbain.

Le projet 2010-2030 se structure ainsi sur un axe qui se décline du nord au sud par la requalification du site de l'actuel Hôtel de Ville (ZAC Pagézy), l'espace Du Guesclin, l'extension et la modernisation de la gare Saint-Roch, faisant partie de la ZAC Nouveau Saint-Roch, et, au-delà, le futur quartier de la Restanque.

Jadis en limite de l'Écusson et de la ville, la gare Saint-Roch se trouve aujourd'hui être un point central de la cité. Elle est au sein du futur quartier Nouveau Saint-Roch qui comprend la création d'environ 1 500 logements, de bureaux, de commerces et d'équipements publics. Sa réalisation va s'accélérer dès 2012 avec en particulier la construction de 2 hôtels face à la gare. De même, un parking public d'environ 1 500 places, avec dépose minute pour les besoins de la gare, sera réalisé dans la ZAC Nouveau Saint Roch.

Ce projet de pôle d'échanges multimodal est un grand pas en avant dans l'ouverture de la gare sur la Ville et dans son intégration urbaine. Il présente une grande nef centrale qui favorisera les liaisons depuis le pont de Sète et son nouveau parvis vers le pont de Lattes. Cette organisation va de pair avec l'amélioration des cheminements piétons du viaduc Fresnay, du passage de l'Horloge et ce jusqu'à l'Esplanade via la ZAC Pagézy. Le franchissement de la voie ferrée sera également largement facilité par la création d'escaliers et d'ascenseurs supplémentaires de part et d'autre de la voie ferrée, rue Jules Ferry et rue des 2 ponts, améliorant les liaisons entre le quartier Méditerranée et l'Écusson.

L'opération comprend l'aménagement d'espaces publics par la Ville : la requalification de la rue des Deux Ponts ainsi que la création de nouveaux parvis sur la rue Jules Ferry et le pont de Sète. L'aménagement des abords de la gare associés à ces nouveaux accès lui permettront de s'intégrer pleinement à la ville et joueront le rôle d'interface entre les différents modes de transports du pôle d'échange multimodal.

Tout en restant fidèle à son histoire, par le maintien de sa façade historique, et typique d'une architecture et d'une fonctionnalité de gare moderne, ce projet donnera une dimension urbaine de qualité à ce lieu de vie et participera grandement à l'amélioration du cadre de vie des anciens faubourgs.



## **Montpellier Agglomération, Au cœur du pôle d'échange multimodal Montpellier Saint Roch**

**Montpellier Agglomération mène une politique de démocratisation des transports en commun avec le déploiement de son réseau (tramway, bus, vélomag'g) au plus près des citoyens, notamment avec la construction des lignes 3 et 4 de tramway qui seront mises en service simultanément le 6 avril 2012, une première en France. Au cœur de ce réseau et au croisement des 4 lignes de tramway, le pôle d'échange multimodal Montpellier Saint Roch s'inscrit naturellement dans le Plan de Déplacement Urbain (PDU) impulsé par Montpellier Agglomération pour l'horizon 2020. La collectivité apporte ainsi 6M€ au projet.**

Avec plus de 67 millions de voyageurs transportés par an, le réseau de transports de Montpellier Agglomération connaît un véritable essor. Grâce à un réseau intercommunal de plus de 100 km, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Montpellier Agglomération prévoit d'offrir à ses habitants la "métropole au bout du tramway". Consciente de l'enjeu des transports durables, Montpellier Agglomération assure le développement d'une offre de transports publics attractive et performante, avec une couverture optimale du territoire, au plus près des habitants. En 2020, 84% des habitants et 82% des emplois seront directement desservis par le réseau de transport de l'agglomération et, dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre issues des déplacements devraient diminuer de 10%.

### **La gare, plateforme multimodale, au cœur de l'Agglomération**

Dès aujourd'hui plus qu'une simple gare, et encore davantage demain, Montpellier Saint Roch est d'ores et déjà une plateforme multimodale de premier plan pour la Ville et l'Agglomération. Ainsi, au trafic SNCF déjà dense s'est ajoutée, en juillet 2000, la première ligne de tramway. La ligne 2, inaugurée fin 2006, passe elle aussi par la gare. En attendant l'arrivée simultanée, toujours dans ce même secteur, des lignes 3 et 4 le 6 avril 2012. Ces 4 lignes transporteront près de 300 000 voyageurs par jours, assurant la desserte directe de 50% des habitants et 45% des emplois. Avec les bus et le service Vélomag'g, c'est l'ensemble de l'Agglomération de Montpellier qui sera desservie depuis Saint-Roch. Avec ces multiples connexions, la station "Gares", située au centre de Montpellier, est la station la plus fréquentée du réseau de tramway. Lieu d'échange important, elle permet d'accéder au centre ville, au réseau urbain et interurbain de bus et à la gare SNCF. Parce que l'intermodalité est l'avenir d'un réseau performant, dont elle démultiplie le potentiel, il est essentiel de structurer aujourd'hui la gare Montpellier Saint Roch en un véritable Pôle d'Echanges Multimodal. Avec les autres pôles de Baillargues et de Castelnaud-Sablasse, ainsi que l'ensemble des parkings d'échanges, Montpellier Agglomération veut ainsi toujours plus ouvrir son réseau sur l'ensemble de son aire urbaine et de son bassin de vie.

### **Les contours du quartier de la future gare TGV**

Ce Pôle d'Echanges Multimodal Montpellier Saint Roch prendra toute sa mesure avec la réalisation de la nouvelle gare TGV, qui viendra le décharger du trafic grande vitesse national. Les contours en sont d'ores et déjà tracés, au Sud d'Odysseum à Montpellier, entourée d'un quartier d'affaire et également desservie par le tramway. Montpellier Agglomération co-finance les études de conception, à hauteur de 110 000€, et pilote le projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de ce quartier, qui fait partie des 11 sites stratégiques définis par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce quartier s'inscrira pleinement dans le projet global Ecocité, qui dessine le nouveau cœur de l'Agglomération à l'horizon 2020-2030 et fonde un nouvel urbanisme durable : transports, commerces, logements sociaux, espace de partage et de nature véritablement intégré au tissu urbain, énergie et qualité du bâti... Le périmètre s'étend sur les communes de Castelnaud-le-Lez, Montpellier, Lattes et Pérols. L'objectif ici est de créer un véritable quartier d'affaires autour de la gare TGV, avec une offre immobilière de haut niveau, intégrée dans un quartier mêlant habitat, commerces et services, desservi par le tramway. Ce projet devrait voir le jour à partir de 2016, avec la mise en service de la ligne TGV Nîmes-Montpellier et de la nouvelle gare par Réseau Ferré de France.

**Contact Presse > Renan North - Tél. 04 67 13 68 79 / 06 99 60 09 18  
r.north@montpellier-agglo.com**

## RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU RÉSEAU ET DU TRANSPORT FERROVIAIRE.

Créé en 1997, Réseau Ferré de France exploite, modernise et développe un réseau de 30 000 km, dont 2 000 km de lignes à grande vitesse.

Présent partout sur le territoire avec ses 12 Directions régionales, il ouvre au quotidien l'accès au réseau, à l'écoute de tous les acteurs du transport de fret et de voyageurs. Il conduit ses projets de manière éco responsable, contribuant à faire du rail le mode de transport le plus respectueux des territoires et de l'environnement. D'ici 2020, Réseau Ferré de France aura doublé la longueur des lignes à grande vitesse.



**« L'accessibilité de tous au réseau ferré dans des conditions égales est, pour RFF, un enjeu de société majeur. En Languedoc-Roussillon, notre objectif est de mettre progressivement aux normes ces prochaines années, 49 points d'arrêts retenus comme prioritaires »**

CHRISTIAN PETIT, DIRECTEUR RÉGIONAL DE RFF EN LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Dans les gares, Réseau Ferré de France est propriétaire des voies ferrées, des quais, des ouvrages permettant l'accès aux trains : passerelles, passages souterrain, passages piétonnier....

L'accessibilité aux services des transports collectifs est l'affaire de tous, et notamment pour les personnes en situation de handicaps ou à mobilité réduite. C'est une responsabilité que Réseau Ferré de France en Languedoc-Roussillon relève en se donnant des objectifs concrets. 49 points d'arrêts régionaux sont retenus comme prioritaires dans un Schéma Directeur d'Accessibilité. 27 études de mise en accessibilité ont été engagées depuis 2009.



Les travaux d'amélioration sont d'ores et déjà mesurables à travers les investissements réalisés et les projets à venir. Les gares d'Elne, Banyuls, Prades, Villefranche-Vernet-les Bains ou encore Vergèze, Perpignan et Lézignan-Corbières, ont toutes vu des travaux d'amélioration de l'accessibilité.

A l'horizon 2013/2014, ce sont les gares de Lunel, Baillargues et Saint-Roch à Montpellier qui seront mises aux normes d'accessibilité.

### 2.5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DE RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE POUR RENDRE LE RÉSEAU ACCESSIBLE À TOUS EN GARE SAINT ROCH.

Réseau Ferré de France est maître d'ouvrage des travaux de modernisation des accès au réseau ferré en gare Saint-Roch. 2.5 millions seront ainsi investis par Réseau Ferré de France à hauteur de 50%, l'Etat 25%, la Région Languedoc-Roussillon 25%, dans un objectif de sécurité, de fiabilité et de confort de tous les voyageurs. Le programme des travaux comprend le rehaussement des quais, la pose de bande d'éveil à la vigilance sur les quais, la modernisation du passage souterrain où l'on réalisera des contrastes de couleurs sol/mur pour faciliter l'accès des personnes déficientes visuelles. La pose de doubles lisses dans les escaliers.

#### CONTACT

VALÉRIE DURAND : 04.99.52.21.84 / 06.76.45.02.33  
valerie.durand@rff.fr



## SNCF - DIRECTION RÉGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON

### 4 500 COLLABORATEURS SNCF EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

#### NOMBRE DE TRAINS PAR JOUR

365 trains / jour dont :

- 225 TER
- 60 TGV
- 30 TEOZ
- 40 FRET SNCF
- 10 FRET autres entreprises

#### KILOMÈTRES DE VOIES

1500 km de voies  
dont 300 km sur le littoral (Cerbère-Avignon)

#### GARES

132 gares et points d'arrêts.

#### NOMBRE DE VOYAGEURS

6 millions de passagers TER / an  
7 millions de passagers TGV / an  
(sur la relation Paris-LR)

#### FRÉQUENTATION DES GARES

[nombre de passagers/an]

Montpellier : 7 millions  
Nîmes : 3,3 millions  
Perpignan : 1,5 million  
Béziers : 1,3 million  
Narbonne : 1,1 million  
Sète : 1,1 million  
Carcassonne : 750 000  
Alès : 428 000

#### INFOS PRATIQUES

##### INFORMATIONS

##### ET VENTES GRANDES LIGNES :

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

ligne directe : 36 35 (0,34€/min)

##### INFORMATIONS TER

Contact TER Languedoc-Roussillon

Tél : 0800 88 60 91

(appel gratuit depuis poste fixe)

[www.ter-sncf.com/languedoc](http://www.ter-sncf.com/languedoc)



#### CONTACTS

BRUNO HILLION, ATTACHÉ DE PRESSE : 04.99.74.12.91

CÉLINE BOCHEL, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : 04.99.74.12.07

